

Occupation temporaire du domaine public communal		Tarifs 2020	Tarifs 2021	Propositions 2022
<b>Permis de stationner</b>				
	⇒ frais administratifs fixes	15,00 €	15,00 €	15,30 €
	⇒ par jour/m2, les 30 premiers jours	0,30 €	0,30 €	0,30 €
	⇒ par jour/m2, à partir du 2ème mois	0,60 €	0,60 €	0,60 €
	⇒ frais forfaitaires pour occupation non autorisée	200,00 €	200,00 €	204,00 €
<b>Terrasses et animations payantes</b>				
● Emplacement à la journée				
	⇒ jusqu'à 5m2	5,10 €	5,10 €	5,20 €
	⇒ entre 5m2 et 100m2	50,00 €	50,00 €	51,00 €
	⇒ entre 100m2 et 1000m2	100,00 €	100,00 €	102,00 €
	⇒ plus de 1000m2	150,00 €	150,00 €	153,00 €
● Trimetre				
	⇒ le m2/trimestre	13,50 €	13,50 €	13,80 €
● A l'année				
	⇒ le m2/an	42,00 €	42,00 €	42,80 €
<b>Marché</b>				
● Emplacement sur le marché (par 2,5 ml)				
	⇒ à la journée (horaires du marché)	2,60 €	2,60 €	2,70 €
● Emplacement sur le marché (par 5 ml)				
	⇒ à la journée (horaires du marché)	5,10 €	5,10 €	5,20 €
	⇒ abonnement trimestriel	41,00 €	41,00 €	41,80 €
● Branchement électrique sur le marché				
	⇒ à la journée (horaires du marché)	5,10 €	5,10 €	5,20 €
	⇒ abonnement trimestriel	41,00 €	41,00 €	41,80 €
● Branchement électrique sur marchés nocturnes organisés par la municipalité				
● Emplacement sur marchés nocturnes organisés par la municipalité				
	⇒ emplacement < 5 ml	12,50 €	12,50 €	12,80 €
	⇒ emplacement entre 5 et 8 ml	18,50 €	18,50 €	18,90 €
	⇒ emplacement > 8 ml	24,50 €	24,50 €	25,00 €
● Occupation du domaine public par les cirques (de 10 à 40 tickets)	Prix du ticket/ml	5,10 €	5,10 €	5,20 €
● Occupation du domaine public par le manège à Guidel Plages	forfait/an	1 800,00 €	1 800,00 €	1 836,00 €